



Jeudi 24 août 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite des réactions engendrées par la parution de l'article «Moutons et poules confinés avant les fêtes religieuses » dans l'édition Hauts-de-Seine du Parisien du mardi 22 août, le préfet a souhaité que des précisions soient apportées.

L'article évoque un courrier que les services de l'Etat ont adressé aux fermes pédagogiques du département. Ce courrier adressé par les services vétérinaires aux responsables des fermes n'est évidemment pas destiné à stigmatiser les différents rites religieux.

Dans le cadre d'une politique générale de lutte contre la délinquance, un tel courrier est adressé aux fermes pédagogiques chaque année depuis 2013. La sûreté départementale avait enquêté cette année là sur une affaire de vol de bétail qui s'était produit dans la période précédant les fêtes de l'Aïd.

Ces précisions ont par ailleurs été transmises à la rédaction du Parisien Hauts-de-Seine.

Contact : service départemental de la communication interministérielle
01.40.97.22.59 ou 22.60
pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr